
PNACC

3 Troisième Plan national
d'adaptation au changement
climatique (2024)

A high-speed photograph of a water splash, showing the crown of the wave and the droplets falling. The water is clear and blue, with some air bubbles visible.

Cahier d'acteur de Grundfos France


GRUNDFOS

Possibility in every drop

Introduction

L'eau constituant l'un des premiers marqueurs du changement climatique (Cerema, [2023](#)), il convient de saluer l'accent mis sur le besoin de préserver cette ressource cruciale par le PNACC 3 sous son **axe 2, mesure 21**, visant à renforcer le Plan Eau. Au travers de ce dernier, la France a démontré sa capacité à s'appuyer sur sa riche expérience en matière de gouvernance de l'eau pour se hisser à la hauteur des enjeux posés par le changement climatique. En tant qu'acteur pionnier du développement de solutions innovantes pour répondre aux défis mondiaux liés à l'eau et au climat, Grundfos souhaite néanmoins souligner la nécessité de renforcer certaines des actions nouvelles proposées par le PNACC 3 face à l'ampleur des défis.

Optimisation de la Gestion des Ressources Hydriques

Le PNACC 3 propose à bon escient un ensemble de mesures visant à assurer une connaissance plus fine de l'adéquation entre besoins et ressources de demain. De fait, le **manque de données précises** pour une évaluation efficace de la consommation a été identifié par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) comme l'un des obstacles majeurs à un partage juste et équitable de la ressource face au changement climatique. De même, le CESE constate que « la connaissance patrimoniale du réseau, nécessaire pour améliorer les rendements, se heurte au manque de données, notamment dans les petites commune » ([2023](#)).

Or des innovations numériques existantes - telles que les capteurs communicants et les logiciels de gestion patrimoniale et d'analyse prédictive – engendrent de nombreuses opportunités face à ces enjeux, notamment en permettant une **distribution pilotée par la demande** qui réduit les risques de rupture de canalisations. Alors que près de 20% de l'eau potable produite s'échappe

aujourd'hui via des fuites sur le réseau, il semble opportun de considérer davantage le potentiel de ces solutions permettant d'optimiser la gestion des réseaux en fondant le processus décisionnel sur la donnée.

Promotion de la Sobriété Hydrique

Si le besoin de données est majeur, la raréfaction de la ressource en eau n'en demeure pas moins indéniable. L'**accompagnement des usagers dans la réduction de leur consommation d'eau (action 5)** mériterait donc d'être d'ores et déjà renforcé, notamment dans l'industrie. Cependant, la volonté d'encourager une plus grande sobriété hydrique de la part des acteurs économiques se heurte au manque d'incitations pour ce faire.

Comme le soulignait le rapport ([2023](#)) sur la sobriété hydrique des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) du Conseil général de l'économie (CGE) et de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (Igedd), il n'y a pas de signal-prix – le très faible prix payé pour disposer de l'eau n'encourageant pas les industriels à passer à l'action, alors même que la raréfaction de la ressource et les conflits d'usages qu'elle induit les expose à un risque croissant d'interruption d'activité. A défaut d'une prise en compte du « vrai coût » de l'eau, qui rendrait rentables une large partie des investissements liés à la sobriété hydrique, il conviendrait, *a minima*, de suivre la préconisation formulée par le CESE ([2023](#)) appelant à **mettre fin à la tarification dégressive du prix des services de l'eau** pour les plus gros consommateurs.

De plus, il apparaît nécessaire de soutenir le déploiement de démarches de sobriété hydrique par le biais de la **mise en place d'indicateurs d'empreinte eau**, intégrés dans l'affichage environnemental. A cet égard, Grundfos salue la volonté du PNACC 3 d'utiliser le vecteur des actes

délégués sectoriels de la Directive européenne sur l'efficacité énergétique révisée en 2023 pour assurer la prise en compte du binôme eau / énergie dans les exigences de collecte et de publication de données des centres de données. Grundfos appelle à étendre à d'autres pans de l'économie française de tels mécanismes, qui ont fait leur preuve en matière d'atténuation d'émissions de gaz à effet de serre.

Encouragement à la Réutilisation des Eaux Non Conventionnelles

Si la sobriété hydrique appelle à de nouveaux cadres réglementaires incitatifs, elle requiert également une **réduction des freins aux recours aux eaux non conventionnelles**. L'Etat français a ainsi judicieusement identifié les freins à la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) comme un axe de progrès majeur, à l'heure où cette dernière ne représente que 1% du volume total dans notre pays, contre 8% en Italie, 12% l'Espagne, et même 80% en Israël (Sispea - Services Eau France, [2023](#)).

S'il convient de saluer les importants progrès accomplis dans le cadre du Plan Eau, Grundfos encourage l'Etat français à poursuivre son ambitieuse démarche d'allègement des freins administratifs et réglementaires à la REUT, notamment dans les zones littorales. En complément, il apparaît opportun d'explorer également d'autres moyens de combler le retard de la France dans la réutilisation des eaux usées traitées, notamment en facilitant et encourageant **l'organisation de communautés d'usagers**, en s'inspirant de l'exemple espagnol, comme recommandé par l'Igded et le CGE.

La **réutilisation de l'eau de pluie** fait quant à elle d'ores et déjà l'objet d'un réel engouement au sein de la population française (Le Monde, [2024](#)). Identifiée de longue date par le CEREMA ([2018](#)) comme contribuant à la maîtrise du ruissellement,

et plus récemment comme une solution prometteuse face au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux (mesure 5), la réutilisation de l'eau de pluie et des eaux grises gagnerait à être davantage encouragée par la mise en place d'un **crédit d'impôt sur les investissements nécessaires**, aux coûts trop souvent dissuasifs pour les particuliers.

Dans ce domaine, la réglementation française pourrait également trouver des pistes d'inspiration chez certains pays voisins, tels que la Belgique ou le Luxembourg, où les réglementations soutiennent activement l'intégration de systèmes de collecte des eaux de pluie dans les nouveaux bâtiments et les rénovations. Grundfos suggère à ce titre que l'action 6.3 de la mesure 21, « accompagner les nouveaux usages des eaux impropres à la consommation humaines », appelle à une **identification des meilleures pratiques européennes et internationales**, ainsi qu'à une réflexion poussée sur leurs potentielles déclinaisons en France.

Géothermie et Froid Renouvelable

En raison de ses excellentes propriétés thermiques, de sa flexibilité d'utilisation et de son intégration aisée avec des technologies énergétiques diverses, l'eau joue enfin un rôle central dans les systèmes de refroidissement efficaces, économiques et respectueux de l'environnement. A ce titre, Grundfos salue l'accent par le PNACC sur la nécessité de **déployer à grande échelle les technologies de froid renouvelable (mesure 10)**, tout en s'étonnant du peu d'importance que ce dernier accorde au potentiel de la géothermie en la matière.

Comme le soulignait le plan d'action Géothermie présenté par le gouvernement en [2023](#), « les pompes à chaleur géothermiques permettent aussi de répondre aux besoins de rafraîchissement

estival des locaux par simple circulation d'eau » ; le recours à la géothermie permettant ainsi de « limiter la consommation électrique associée à la climatisation et éviter l'aggravation des îlots de chaleur urbains durant les épisodes caniculaires ». De même, un récent rapport de l'Association française des professionnels de la géothermie (AFPG, [2024](#)) a mis en évidence les avantages de l'utilisation de l'énergie géothermique pour répondre aux besoins de climatisation. Aussi, Grundfos appelle à une **meilleure articulation entre le PNACC et le plan d'action gouvernemental Géothermie**, en vue de contribuer à la réalisation effective de leurs ambitions. De plus, Grundfos s'associe aux appels à mettre en place une **aide à la (re)création de boucles d'eau chaude secondaires et au renouvellement des émetteurs du parc**, ainsi qu'à réorienter les aides publiques des Pac aérothermiques vers les Pac géothermiques.

A plus long terme, Grundfos souhaite souligner la pertinence d'approfondir la recherche, le développement et le déploiement de solutions permettant le stockage et le transfert de chaleur dans une optique de décarbonation, comme d'adaptation au réchauffement climatique – y compris par le biais d'**adaptations réglementaires pour certaines solutions de géothermie de surface** (action 2-B du plan d'action Géothermie) et d'un **soutien aux technologies de free cooling, geocooling et des SWAC** (Sea Water Air Conditioning), dont la pertinence avait été soulignée par le plan national intégré énergie-climat de la France en 2019.

Vers une Approche Intégrée Eau-Énergie

Grundfos salue en définitive l'accent mis par le PNACC 3 sur les co-bénéfices, et souhaite souligner combien la question de **l'eau incarne la complémentarité des actions d'atténuation et d'adaptation**. En effet, son utilisation dans la gestion des charges thermiques, ainsi que sa

bonne gestion face à la raréfaction de la ressource, représentent, d'une part, des conditions primordiales pour permettre à la France de s'adapter à un réchauffement de 4°C. La réussite de la transition écologique du pays appelle, d'autre part, à recourir à des sources d'énergie (e.g., hydrogène) et des technologies (e.g., batteries électriques) relativement gourmandes en eau, comme le souligne l'IEA ([2020](#)).

Aussi, Grundfos encourage les autorités françaises à traiter ces enjeux conjointement, et appelle à une **approche plus intégrée encore des interdépendances entre ressources hydriques et énergétiques**, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des plans de sobriété hydrique (PSH) et des contrats de transition écologique facilités par l'Etat.

Grundfos France

L'eau a toujours été le cœur et l'âme de Grundfos. Fondée au Danemark en 1945, notre entreprise se positionne à l'avant-garde des solutions innovantes conçues pour relever les défis mondiaux relatifs à l'eau et au climat, afin d'améliorer la qualité de vie des populations.

Grundfos est présent en France depuis plus de 50 ans à travers plusieurs sites, et notamment une société commerciale implantée à Saint-Quentin Fallavier (38), ainsi qu'un site de production à Longeville-lès-Saint-Avold (57). De plus, Eurowater, une société Grundfos, dispose d'un site à Saint-Pierre-de-Chandieu (69).

Grundfos a obtenu en 2024 la médaille Platine d'EcoVadis (top 1%), reconnaissance qui la place parmi les meilleures entreprises évaluées au niveau mondial, attestant de son engagement en faveur de pratiques commerciales durables.